L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 8 JANVIER 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIBET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 8 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par R. M. & B. J. Montgomery, au No 100 rue du Canal, grande vente de faillite.

Par E. Morphy & Son, au No 84 de la rue de Magasin,—clous.

Clous.—Voir l'annonce d'encan de E. E. Morphy & Son.

☞ Achetez vos bonbons fins à 75 cents la livre; vos fruits crystalisés à 60 cents la livre chez Adolphe Lemanne, rue de Chartres, 207 entre Dumaine et Ste-Anne. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Samedi, 8 janvier 1876.

ACADEMIE—A midi et le soir, Trumps, or High Low, Jack & the Game.
VARIETES—A midi, Little Em'ly.
ST-CHARLES—A midi et le soir, French Spy—avec Zoe.

La Convention et la Législature.

La convention qui vient de siéger deux jours à la Nouvelle-Orléans, a pleinement justifié les espérances de tous les bons citoyens et elle a prouvé la sagesse de ceux qui avaient insisté pour la réunion d'une convention populaire.

Des travaux accomplis par cette assemblée, il résulte que l'unité du parti démocrate est aujourd'hui parfaitement constituée, et que l'élément libéral, numériquement le plus faible, a sagement compris qu'il devait se rallier au sentiment général représenté par la grande majorité des délégués.

La note discordante jetée dans les délibérations par M. Leonard, le correspondant de Packard, n'a servi qu'à mieux faire ressortir l'unanimité de l'assemblée sur l'interprétation à donner au compromis et sur l'attitude à prendre ou plutôt à garder vis-à-vis du gouvernement usurpateur, établi et maintenu par la force des baïonnettes.

Parfaitement unis sur les questions politiques du jour, le parti démocrate a joint à sa profession de foi sur les affaires gouvernementales, son programme de réformes. Ce programme est court, mais il est net et précis et ne prête pas à l'équivoque. Réduction des taxes, économie dans toutes les dépenses, opposition à la reconnaissance des dettes frauduleuses, abolition des monopoles, voilà qui résume en peu de mots tout l'ensemble des réformes à réaliser. Il n'appartenait pas à la convention d'entrer dans les détails, ce sera l'œuvre des assemblées législatives.

La dernière résolution sur la question de la monnaie, est conçue en termes sages et mesurés qui ne peuvent donner lieu à aucune objection. Personne ne conteste la doctrine démocratique qui veut que les espèces métalliques soient la monnaie légale. Quand et comment pourra-t-on revenir à cette monnaie, tel est le point douteux et la résolution réserve la question. C'est à la convention nationale qu'il appartiendra de formuler le programme du parti démocrate sur ce point.

Le mémoire qui va être adressé au gouvernement fédéral au nom de la convention, est un admirable exposé de la question gouvernementale en Louisiane. Le peuple de cet Etat se devait à lui-même de persister jusqu'au bout dans son opposition à une usurpation qui est un outrage permanent à sa souveraineté et au principe essentiel de tout gouvernement républicain.

Qu'il obtienne ou qu'il n'obtienne pas justice du gouvernement fédéral, il n'en aura pas moins rempli son devoir envers le pays et envers lui-même, en revendiquant jusqu'au bout son droit de *self government*.

La ligne de conduite adoptée par la convention nous parait devoir exercer une influence heureuse aussi bien sur les élections générales de l'Union que sur nos élections locales. Elle rend au parti démocrate national une arme que Mr Wheeler avait cru avoir brisée et elle rétablit le faisceau des forces locales opposées au radicalisme que le compromis avait eu pour objet de diviser.

Les déclarations si franches et si honorables de MM. Young, Kidd et Meredith, ont dissipé toutes les craintes qu'on avait pu concevoir sur la possibilité d'une division dans les rangs de la démocratie louisianaise.

Aujourd'hui, l'union et la concorde sont rétablies; on est d'accord sur le programme, il ne reste plus qu'à organiser l'armée électorale du parti et à se préparer à une campagne qui doit être menée avec vigueur et décision pour conduire au succès. Ce sera l'œuvre du comité central et des comités locaux.

Mais dans quelles conditions s'ouvrira cette campagne, c'est un point qui va dépendre de l'action de la législature?

L'Union des délégués récemment nommés par le parti démocrate, et la nature des résolutions qu'ils ont adoptées, ne laisseront pas que d'exercer une utile influence sur l'esprit des membres démocrates et conservateurs de la Législature. Aucun doute ne pouvant plus s'élever sur l'interprétation du compromis, toutes les dissidences qui en ont été la conséquence, doivent s'effacer et la majorité conservatrice doit se retrouver unie et compacte, comme elle l'était le jour où elle a quitté la salle des séances sous la pression des baïonnettes fédérales.

Nous espérons donc que nos représentants vont aborder avec vigueur l'attaque des forteresses radicales qui interdisent un libre accès au peuple dans l'arène électorale qui est sur le point de s'ouvrir.

Le recensement de 1875, le bureau des retours, les lois d'élection et d'enregistrement doivent être battus en brèche jusqu'à ce que tout cet édifice de législation arbitraire destiné à protéger la fraude, à faciliter le mensonge et à rendre possible un nouvel escamotage du scrutin, soit sapé par la base et démoli.

Nous n'hésitons pas à le dire et à le proclamer à l'avance: plutôt pas d'élection en Louisiane qu'une élection qui ne soit pas la sincère et libre expression de la volonté de la majorité.

C'est avec cette détermination arrêtée à l'avance, que la majorité démocratique de la Chambre doit réclamer, exiger même le rejet du recensement, l'abolition du bureau des retours et l'adoption d'une loi qui assure à tous l'impartialité et la sincérité de l'enregistrement, la liberté des élections et la loyauté dans le dépouillement des votes.

Si les radicaux s'y refusent, il faut qu'ils sachent qu'ils rendront les élections impossibles et qu'ils assumeront la responsabilité d'un nouvel outrage politique qui ne saurait leur profiter longtemps, car tout indique que le règne du radicalisme prendra fin avec l'année 1876.

Nos représentants ont pour eux la vérité et le bon droit; avec de la fermeté nous espérons qu'ils triompheront des résistances des radicaux.

LES GRIEFS DES PAROISSES.—Nous avons reçu le rapport de l'Union des propriétaires de la paroisse Ouest Féliciana. Il contient le récit des griefs de la population de cette paroisse contre les vampires radicaux qui l'ont mise au pillage. Les outrages commis par toutes les créatures du régime usurpateur sont de nature à lasser la patience des hommes les plus endurants.

COMPOSITION MUSICALE.—Nous avons reçu de M. Wm. H. Rolling, fils de l'habile pianiste et compositeur de ce nom, une gracieuse et poétique composition musicale pour harmonium intitulée "Prière à la Ste-Vierge," de A. Elwart, l'éminent professeur du Conservatoire de Paris. Ce morceau est adressé au jeune Rolling avec une dédicace poétique qui est un témoignage flatteur pour M. Rolling père en même temps qu'un encouragement sympathique pour le fils.

FÉLICITATIONS DU TEXAS A LA LOUISIANE.—Nous recevons communication de la correspondance suivante:

Galveston, 6 janvier 1876.

Au Secrétaire de la Convention démocratique d'Etat à la Nouvelle-Orléans:

La résolution suivante a été adoptée aujourd'hui à l'unanimité par la Convention démocratique de cet Etat, assemblée à Galveston:

Résolu, Que la démocratie du Texas, assemblée en Convention d'Etat à Galveston, offre à la démocratie de la Louisiane, assemblée en Convention d'Etat à la Nouvelle-Orléans, ses plus cordiales félicitations sur ses efforts pour affranchir l'Etat du Pélican du régime radical oppresseur. Nous lui souhaitons un plein succès dans cette noble œuvre, commencée dans l'année du Centenaire.

Résolu, Que le Secrétaire de cette Convention télégraphie cette résolution à la Convention d'Etat siégeant actuellement à la Nouvelle-Orléans.

W. L. CHALMERS.
Convention dém., à Galveston, Texas.

L'Hon. John C. Moncure, président de la Convention d'Etat de la Louisiane, a envoyé la réponse suivante:

Nlle-Orléans, 7 janvier 1876.

A la Convention Démocratique du Texas, à Galveston:

Votre résolution envoyée par télégraphe a été reçue après l'ajournement. Recevez les remerciements de la Louisiane pour votre bienveillante sympathie. Nos meilleurs souhaits pour l'Etat du "Lone Star."

JOHN C. MONCURE,
Prés. du Com. Dém. de la Louisiane.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le succès de *Little Em'ly* a engagé la direction à donner cette pièce encore une fois en matinée, aujourd'hui.

Ce soir on donnera un spectacle composé de "The Serious Family" et de "Cool as a Cucumber."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de *l'Illustration* et du *Monde Illustré* du 18 décembre.

Louisiane.

Le *Sucrier de la Louisiane* annonce la mort, à l'âge de 86 ans, d'une dame respectable, madame Charles Pécot, mère et aïeule d'une nombreuse famille. Elle avait été précédée dans la tombe par deux de ses fils, Octave Pécot décédé le 19 août 1875 à l'âge de 53 ans, et Pierre Pécot, décédé le 1er décembre à l'âge de 63 ans.

Nous lisons ce qui suit dans le même journal.

Il est fort à craindre que la température insolite dans cette saison ne fasse grand tort au plant de cannes, et qu'une partie ne soit gâtée. Toutefois, jusqu'ici les cas sont peu nombreux, et nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de craindre autant qu'on serait porté à le croire.

Les champs où les cannes ont été coupées de bonne heure offrent un singulier aspect dans cette saison. Les souches ont poussé de nombreux bourgeons, qui marquent les rangs et sont assez épais. Quelques uns atteignent un pied de hauteur et sont parfaitement verts. Nous osons espérer que nous n'aurons pas de froids assez rigoureux pour nuire gravement aux souches, mais il est presque improbable qu'il n'y ait pas quelques gelées assez fortes pour tuer cette trop hâtive végétation.

COTON EN FLEUR.—La température exceptionnelle, dont nous sommes favorisés, a maintenu la végétation, et nombre de plantes sensibles au froid sont aussi vertes qu'à aucune période de l'année. Des feuilles et même des fleurs nouvelles ont dans quelques cas paru sur des pieds de coton. Nos habitants cotonniers devraient essayer de profiter de cette circonstance favorable, et si, en tout cas, il ne leur est pas possible de protéger le pied tout entier, essayer, au moins, de protéger les racines, ce qui les ferait pousser de nombreux bourgeons de bonne heure ce printemps, et leur pourrait donner ainsi une levée hâtive, ce qui, du reste, a été pratiqué avec succès au Texas. Qui a pu de cette manière envoyer le premier coton sur le marché?

FLEURS DE CANNES.—Mr. Euphrasie Carlin, près de Franklin, est possesseur de fleurs de cannes à sucre, qui ont poussé sur l'habitation de son père en 1842. La saison était à cette époque à peu près pareille à celle de cette année. Il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à ce que nous voyons en 1876 des cannes en fleurs, car celles qu'il possède ont été recueillies entre Noël et le Jour de l'An. Elles ressemblent beaucoup à la fleur de maïs, mais sont beaucoup plus soyeuses et plus fines, ce qui, sauf la couleur, les fait ressembler à la queue d'un écureuil. Malgré les deux gelées que nous avons eues, il n'est pas improbable que dans quelques endroits il n'y ait un certain nombre de cannes qui arrivent à la floraison.

UNE LETTRE D'UN NOUVEAU SÉNATEUR.—Plusieurs journaux publient la lettre suivante que Mgr. Dupanloup vient d'adresser à l'un de ses amis:

Bon-Repos, à Viroflay (Seine-et-Oise), le 19 décembre 1875.

Mon cher ami,—Devez-vous me féliciter d'une élection accomplie dans des circonstances si pénibles? Et ce qui me touche personnellement, que puis-je dire, sinon que me voilà à la fin de ma vie, rejeté comme Daniel dans la fournaise de Babylone? Priez au moins Dieu pour moi, afin que s'il a permis que je fusse dans cette élection à peu près le dernier des sénateurs, il me donne la force de combattre jusqu'au bout pour les droits imprescriptibles du saint-père, pour la liberté de l'Eglise et pour le salut de la société.

Tout à vous bien affectueusement en Notre-Seigneur.

FÉLIX,
Evêque d'Orléans.

L'AFFAIRE MARAMBAT.—L'affaire Marambat a été jugée le 20 décembre par la Cour d'assises de la Seine. L'accusé a été déclaré non coupable par le jury.

On se rappelle que Mr Marambat avait frappé d'un coup de couteau un jeune commis de nouveautés, nommé Robert, qui avait séduit sa fille.

SCÈNES AFFREUSES A BORD DU DEUTSCHLAND.—Le steamer de la ligne brêmoise *Salier*, arrivé à New-York, a amené entre autres passagers ceux embarqués primitivement sur le *Mosel* et qui ont survécu à l'explosion de dynamite qui a eu lieu à proximité de ce navire, à Bremerhaven, et les survivants du *Deutschland*. Parmi les passagers du *Salier* se trouvait un nommé George Frederick, qui était sur le *Deutschland* au moment du naufrage, et qui donne sur cette catastrophe les détails navrants dont suit le récit:

"Les hommes d'équipages méritaient plutôt le nom de voleurs que celui de matelots. Je les ai vus enlever les bagues des doigts des personnes mortes et prendre dans leurs poches leur argent et d'autres objets précieux. On leur avait donné du whiskey dans l'après-midi de lundi, et presque tous étaient ivres. Un pauvre diable près de se noyer criait: Dieu! secourez-moi! et un matelot ivre, qui était près de moi, lui répondit: Dieu ne peut pas vous sauver. Vous serez avec le diable dans quelques minutes. Le chirurgien Blum, de Cologne, a été cause de bien des morts. Quand des hommes et des femmes étaient dans la première cabine et que l'eau commençait à entrer, le chirurgien est descendu, a fait placer les hommes sur l'escalier de sortie et a fait monter les femmes sur les tables en disant que, dès que l'eau s'élèverait à cette hauteur, elles seraient transférées sur le pont.

L'eau continuait à monter, bientôt elle eut dépassé les tables d'un pied, et le chirurgien ne revenait pas. Alors un autre homme et moi-même nous essayâmes d'aider les femmes à sortir. Nous en fîmes sortir seize. Comme elles étaient serrées les unes contre les autres, une grosse vague en emporta quatorze à la mer, mais une autre vague en rejeta six sur le steamer et elles furent sauvées. Les autres huit se noyèrent. Il nous fut impossible d'en sauver davantage. Toutes les femmes avaient des ceintures de sauvetage, et une fois que l'eau eut dépassé les tables le mouvement du steamer les faisait tournoyer autour de la cabine. Le mardi matin les matelots s'enivrèrent encore de whiskey, puis se mirent à dépouiller les morts. Dans la cabine la scène était affreuse. Les cadavres des femmes noyées, soutenus par les ceintures de sauvetage, flottaient le visage en haut. Il y avait parmi elles cinq sœurs de charité.

"Nous voyons à travers l'écoutille ce qui se passait dans la cabine. Plusieurs malles flottaient pêle-mêle avec les corps, et les matelots, ayant retiré ces malles, les ont brisées à coups de hache et s'en sont approprié le contenu. Ils ont volé les croix et les chaînes passées autour du cou des religieuses. J'ai donné $5 à un matelot pour m'apporter mon paletot, resté en bas, et dans les poches duquel il y avait $600. Il m'a apporté un autre paletot. Il n'a été permis à aucun passager de descendre, et j'ai perdu mon paletot et mon argent. Le capitaine n'était jamais là et ne savait pas ce que faisaient ses hommes. Si les femmes avaient été menées de la première cabine dans la chambre du pilote, elles auraient toutes été sauvées, et j'ai entendu le capitaine reprocher au pilote de ne l'avoir pas fait. Pas une seule femme n'eût été sauvée si un autre passager et moi-même n'avions pas entrepris de les faire sortir de la cabine."

INSTITUT ST-LOUIS.

Soirée littéraire et musicale.

La soirée littéraire et musicale donnée hier par les élèves de l'Institut St-Louis, a été charmante et laissera de frais et agréables souvenirs au public d'élite qui y assistait.

L'Institut St-Louis est une des plus anciennes maisons d'éducation de la Nouvelle-Orléans; fondé il y a plus de trente ans par une femme éminente, Mme Deron, il a été ensuite dirigé successivement par Mme Lavillebeuvre, dont la mort récente a causé tant et de si légitimes regrets, et Mme Matthey qui est aujourd'hui à la tête de l'établissement. Ayant su tout d'abord s'entourer d'un personnel enseignant de premier ordre, la directrice actuelle a fondé d'une manière définitive le succès de l'Institut qui est tenu en très haute estime par nos premières et nos meilleures familles.

Les exercices littéraires et le concours musical ont eu lieu dans l'ordre suivant:

Le Petit Carnaval (2 pianos) ... Mlles C. B., I. L., L. H., J. A.
La Tyrolienne (trio) ... Mlles I. B., C. L., E. T., J. M., L. H., C. B.
Discours d'ouverture ..... Mlle L. Cazeaux
L'alliance (2 pianos) ... Mlles B. B., E. T., A. C., B. S., I. B., L. B.
Boléro (Duo) ..... Mlles J. B., A. C., A. V., A. B.
When the cat's away, the mice will play. Comédie anglaise.
La Juive (Solo) Piano ..... Mlle J. B.
LES PRIX ..... Chœur par toutes les élèves
Caprice Hongrois (Duo) ..... Mlles A. T., A. J.
La vie (Composition française) .. Mlle L. Cazeaux
Les fauvettes (Duo chanté) ... Mlles C. Crusel, C. Lapeyre
La Sorcière du Village. Comédie française.
Les Huguenots (2 pianos) ..... Mlles B. B., J. B.
Rêverie (Duo pour piano et violon) ... Mlle A. Tiblier, Mr Caulier
Farewell (Composition) ..... Mlle L. Bouligny
Les Dragons de Villars. Chœur par toutes les élèves
Stabat Mater (Duo 2 pianos) ... Mlles L. Bouligny, C. Crusel
Une place à la Cour, Comédie française représentée par les Graduées.
La danse des Sylphes (Solo) ... Mlle L. Bouligny
Guillaume Tell (Duo pour violon et piano) ... Mlle L. Testard, Mr Caulier

Les élèves qui ont pris part aux exercices précédents s'étant toutes distinguées à des titres divers, les unes par le charme de leur diction, les autres par la manière intelligente et pleine de naturel avec laquelle elles ont interprété les rôles dont elles étaient chargées, il nous est impossible de décerner à chacune d'elles en particulier des éloges auxquels ses compagnes n'auraient pas un droit égal.

La *Sorcière du Village*, comédie française, a été jouée avec une finesse, une juste perception des nuances et une assurance de bon goût que nous étions loin de soupçonner dans d'aussi jeunes débutantes. Nous en dirons autant d'une autre comédie française—*Une place à la Cour*—qui a été jouée avec un charme exquis par les graduées, et d'une comédie anglaise—*When the cat's away, the mice will play*. Cette dernière pièce a été rendue avec un entrain et un brio qui ont soulevé dans l'auditoire de chaleureux applaudissements.

Dans l'opérette *Little Red Riding Hood*, vingt jeunes filles d'un âge tendre ont obtenu un étourdissant succès.

La partie musicale n'a pas été la moins brillante et la moins goûtée de la soirée. Parmi les jeunes filles qui se sont fait entendre hier soir à l'Institut St-Louis, il y a des talents que le temps et l'étude mûriront et qui sont déjà pleins de promesses pour l'avenir.

Le discours d'ouverture a été prononcé par Mlle L. Cazeaux et le discours d'adieu par Mlle Amélie Tiblier; elles se sont toutes deux acquitté de leur tâche avec un remarquable bonheur.

La fête s'est terminée par la distribution de médailles d'or aux élèves dont les noms suivent et qui ont terminé leurs études:

Mlles Louise Bouligny, Amélia Tiblier, Camille Crusel, Léontine Cazeaux, Olivia Nicolède, Arcadie Villeré, Elmina Salatim, Alice Bonneval, Helmina Villeré.

Législature de la Louisiane.

Vendredi, 7 janvier.

SÉNAT—Mr Shadburne présente une résolution déclarant vacante la place d'assistant secrétaire en prescrivant une élection immédiate.

La résolution est déposée sur la table. Le Sénat se retire en séance exécutive.

A la reprise de la séance publique, Blunt donne avis qu'il demandera une élection d'assistant secrétaire.

Mr Whitney donne avis qu'il présentera un bill pour établir un bureau de commissaires d'assurance.

Mr Chadbourn présente un bill qui rappelle la loi de Homstead.

Mr Massicot donne avis qu'il présentera un bill amendant le bill de conversion.

Mr Whitney a appelé alors la résolution autorisant la nomination d'un sténographe officiel pour le Sénat. Cela soulève une telle opposition que la résolution est retirée.

Le Sénat s'ajourne à samedi.

CHAMBRE.—Divers bills sont annoncés, les uns importants les autres non.

On soulève la question du droit de la chambre à voter une mesure tant que la nouvelle circonscription de district n'aura pas eu lieu.

Le président décide qu'une législation interlocutoire peut être faite, mais non une législation finale; que des bills peuvent être élaborés mais non adoptés.

La chambre adhère à cette opinion.

Mr Keating présente une résolution invitant les Représentants de l'Etat à voter le sub-side proposé pour la compagnie du chemin de fer du Texas. La résolution est lue deux fois et référée au comité sur les chemins de fer.

La Chambre refuse de suspendre le règlement pour un bill adjugeant $1500 pour services de cléricature au bureau de l'avocat-général.

En 1872, Mr Bowers fit de cela une question d'épreuve et écarta la question de cette manière.

La Chambre s'ajourne à lundi à midi.

UN DISCOURS DE LORD DERBY.—On écrit de Londres, 19 décembre:

Dans sa réponse à la députation qui venait lui offrir le droit de bourgeoisie, lord Derby a dit:

"Les relations de l'Angleterre et des puissances étrangères sont satisfaisantes. Les quatre grands Etats militaires du continent possèdent un effectif de 7,000,000 d'hommes; mais quelque énormes que soient les préparatifs de guerre ou plutôt les précautions de guerre, je ne vois nullement qu'on ait le désir de les employer. Je crois que les gouvernements de l'Europe désirent la paix, et que cette paix, si désirée de tous, peut être maintenue. Actuellement nous avons devant nous (non pas nous seulement, mais les divers cabinets européens) une question dont nous n'aurons pas probablement la solution avant longtemps.

Dans tous les cas, cette solution n'est clairement prévue par personne. En ce qui regarde cette question, je crois que des expédients temporaires sont seuls possibles. Aujourd'hui on a laissé une petite révolte prendre les développements d'une insurrection sérieuse, et, quoique les récits des victoires des insurgés soient exagérés, personne ne peut être sûr que le terrain de l'insurrection ne s'étendra pas indéfiniment. Je crois que les gouvernements d'Autriche et de Russie sont parfaitement sincères dans leur désir d'empêcher les progrès de cette insurrection. Ces gouvernements ont leurs raisons pour tenir encore fermée toute question orientale, et, au risque d'être considéré comme incrédule par quelques-uns, je répète que ma conviction est que l'Autriche et la Russie sont vraiment désireuses de rétablir l'ordre et la paix dans les provinces insurgées. Je ne connais pas les détails du projet de réformes préparé par l'Autriche. La tâche est bien difficile; vous pouvez nous souhaiter de la voir accomplie. Toutefois, ne soyez pas trop mécontents si cette solution ne réalise pas tout ce que nous pourrions désirer."

CANDIDATURES SÉNATORIALES.—GERS.—Le succès des candidatures conservatrices dans le département du Gers paraît assuré. Sur cinq sièges de députés quatre appartiendront certainement aux partisans de l'Appel au peuple.

MM. de Cassagnac père et fils ne doutent pas de leur élection.

M. Batbie, qui pose la sienne au Sénat, a quelque chance de réussir, mais il lui faudra l'appui des bonapartistes pour passer au premier tour.

TEMPÉRATURE.—7 Jan. 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	54	12
12 M.	70	21
3 P. M.	76	24
6 P. M.	66	19

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Délégués à la Convention nationale démocratique.

Après l'ajournement de la Convention les membres ont procédé à l'élection par district congressionnel des 12 délégués à la Convention nationale restant à nommer. Voici le résultat de ces élections:

1er District—Louis S. Martin, Jno. Tobin, et Jos. Cowsley et E. B. Bozonier, d'Orléans, substituts.

2ème District—J. J. Mellon, J. McConnell, d'Orléans, délégués, et F. P. Poché, de St-Jacques et Jas. J. O. Darby, d'Orléans, substituts.

3ème District—F. S. Goode, de Terrebonne, Joseph L. Brent, d'Ascension, délégués, et John Avery, d'Ibérie, et J. G. Gates, de Ste-Marie, substituts.

4ème District—J. J. Jeffries, de Rapides, Hon. J. C. Moncure, de Caddo, délégués, et Génl. P. A. Moore, de Natchitoches, Juge J. D. Watkins, de Webster, substituts.

5ème District—H. C. Mitchell, de Claiborne, James B. Cochran, de Madison, délégués, et N. Bartlett, de Jackson, et L. V. Reeves, de Tensas, substituts.

6ème District—W. H. Pipes, d'Est-Féliciana, Henry L. Garland, de St-Landry, délégués, et F. P. Thorpe, d'Avoyelles, et Jas. H. Morse, de Ste-Hélène, substituts.

Réunion des délégués à la Convention Nationale.

Nous sommes prié d'annoncer officiellement que les délégués et les substituts nommés pour représenter la Louisiane à la Convention Nationale Démocratique, doivent se réunir ce matin à dix heures, au bureau de l'honorable R. H. Marr, No 27 rue Carondelet, pour s'organiser et prendre les arrangements nécessaires.

La mise en accusation du pseudo-juge Hawkins.

Pendant la session extraordinaire de la législature en 1875, un comité a été nommé par la Chambre des Représentants pour faire une enquête relativement à Jacob Hawkins, agissant comme juge de la Cour dite Supérieure de District. Un sous-comité vient d'être formé, composé de messieurs Elliott, Clem. Walker et Young, chargé d'examiner s'il n'y a pas lieu de mettre en accusation le dit Hawkins, pour cause d'incapacité.

Le comité a déjà commencé à prendre des témoignages et poursuit son œuvre avec vigueur. Mr T. J. Semmes et le major New ont été cités comme témoins, et tous les deux ont déclaré, qu'à leur avis, Mr Hawkins n'a pas les qualités voulues ni les capacités requises pour remplir la position de juge, et qu'il n'est pas susceptible de s'améliorer.

On pense que le rapport du comité sera très fort et que Mr Hawkins sera mis en accusation par la Chambre.

Sureté publique.

On sait que l'*American District Telegraph Company* emploie un corps d'agents de police spéciaux qu'elle met à la disposition du public, moyennant une légère redevance. Avant-hier soir, une famille désirant assister au défilé du cortège des Réveillonneurs de la 12ème nuit, et ne voulant pas d'une autre part laisser la maison déserte, manda chez elle un agent spécial de la compagnie et s'éloigna. Des voleurs étaient aux aguets dans le voisinage de la maison, située à l'encoignure des rues Félicité et Prytania, mais ils ne la savaient pas gardée. Deux d'entre eux s'en approchant avec précaution ont cherché à y pénétrer, mais le watchman s'est alors présenté, et les malfaiteurs se sont promptement esquivés. L'agent leur a tiré un coup de revolver, mais il ne parait pas qu'ils aient été atteints.

Noms estropiés.

Dans notre compte-rendu de la Convention d'Etat, qui a paru dans notre numéro d'hier matin, il s'est glissé plusieurs erreurs d'impression, et trois noms, fort connus cependant, ont été estropiés sans le plus léger scrupule de conscience.

Soyez donc un grand citoyen, rendez des services à votre pays, faites en sorte que votre nom soit prononcé avec respect dans toutes les paroisses de votre Etat natal, tout cela n'empêchera que vous trouverez encore des gens qui ignoreront le fait même de votre existence.

Oh ingratitude des typographes, tout le monde, en Louisiane, connait le nom de l'honorable R. H. Marr, excepté eux!

Et, c'est sans le moindre remords qu'ils appellent cet éminent citoyen, ce patriote éprouvé, Mr R. H. Man, sans que ce crime énorme trouble en aucune façon leur sommeil.

Il font aussi du général Alexandre De Clouet un Mr De Clouer et ils appellent Mr Cavanac, Mr Cavaroc.

Hélas! hélas!

Les deux reines du bal des Twelfth Night Revelers.

Pour compléter notre compte-rendu de la procession et du bal des Revelers, disons que le sort, qui est moins aveugle qu'on veut bien le prétendre, a favorisé Mlle Ada Bringier dans la distribution de l'énorme gâteau de circonstance.

La fève d'or, qui donne droit à la royauté, a échu à cette jeune et charmante personne; et Mlle Katie Blackman a eu la fève d'argent, qui donne droit à la vice-royauté, si nous ne nous trompons.

Les deux reines ont porté la couronne avec éclat, et on peut compter par centaines les jeunes courtisans qui ont sollicité l'honneur d'être admis à faire leur cour pendant la soirée.

De plus en plus fort.

Est-ce décidément une bravade, un défi à l'opinion publique, ou bien le Bureau des commissaires de police n'a-t-il plus conscience de ce qu'il fait?

Nous avons blâmé sévèrement, il y a quelques jours, la conduite extraordinaire de ce Bureau, relativement à l'expulsion injuste et non motivée du capitaine Malone, et relativement aussi à la réintégration du capitaine Montamat et du sergent McCann.

Que devons-nous penser maintenant, lorsque nous voyons l'agent Sherman, l'instigateur et l'un des principaux acteurs de la scandaleuse et ignoble scène qui a eu pour théâtre un café de la rue Royale, non seulement réintégré également dans la police, mais placé justement sous les ordres du capitaine Lawler, dans le troisième precinct.

On sait que c'est précisément Sherman qui a tiré plusieurs coups de pistolet sur Lawler et qui a blessé Mr Brousseau, qui passait tranquillement de l'autre côté de la rue.

Sont-ce là les réformes que le surintendant Loan avait promises?

Peut-être n'exerce-t-il aucune influence sur le Bureau, dont l'autorité, nous le savons, émane directement de Kellogg; mais il se doit à lui-même, de le déclarer tout haut et de protester contre des actes qui seraient ridicules s'ils n'étaient pas dangereux et odieux.

On nous dit encore,—et nous voulons bien croire que ce n'est qu'une plaisanterie cette fois,—que Mat. Hogan, le notoire Mat. Hogan, fait actuellement partie du corps des détectives, c'est-à-dire de la police de sureté!

Ce serait vraiment le *nec plus ultra* du genre; ce serait même trop risible si ce n'était pas révoltant. En vérité, ce serait fort curieux: le loup devenu berger, le renard maraudeur, transformé en chien de garde!

Mais, est-ce bien une plaisanterie?

Nous pensions, il y a quelques jours, qu'il y avait des bornes à la hardiesse [illegible] (comme cela se dit en anglais) de certaines gens; mais force nous est de reconnaitre aujourd'hui qu'il n'y en a pas.

Vingt-et-unième anniversaire de l'association de secours pour les veuves et les orphelins israélites.

Nous recevons de Mr. Isidore Levi, président de l'association de secours pour les veuves et les orphelins israélites, l'invitation d'assister à la célébration du vingt-et-unième anniversaire de la fondation de l'asile, situé à l'angle des rues Jackson et Chippewa, qui aura lieu demain, dimanche, 9 de ce mois.

La société a adopté cette noble devise: "Secours aux indigents, consolation aux veuves, protection aux orphelins."

Une injustice.

Le surnuméraire Vigers, de la police métropolitaine, a été chassé par le Bureau des commissaires, pour avoir tiré un coup de pistolet sur l'agent Gaspard.

Cela est une injustice, car il nous semble que le capitaine Montamat, le sergent McCann et l'agent Sherman ont fait pis que cela, et pourtant on les récompense après avoir eu *l'air* d'avoir voulu les punir.

Pourquoi cette préférence?

Tir pour les membres de la presse.

Il y aura aujourd'hui un tir spécial pour les membres de la presse de la Nouvelle-Orléans, au No 100 rue St-Charles. Deux prix seront accordés aux plus adroits.

Nos remerciements sont dûs pour l'invitation qui nous a été adressée.

Explosion d'huile de pétrole.

Une lampe, pleine d'huile de pétrole, a fait explosion, vers six heures, hier soir, à la résidence de Mme Thompson, rue Espagne 37. Un petit garçon, fils de Mme Thompson, a été grièvement brulé.

Accident fatal.

Vers deux heures et demie, hier après-midi, une petite fille de Mme Kearns, nommée Christina, qui traversait la rue Seconde, à l'angle de la rue Annonciation, a été renversée par un char urbain, portant le No 41, de la ligne des rues Annonciation et Chippewa, et a été tuée presqu'instantanément.

On a transporté le corps de la malheureuse victime à la résidence de sa mère, et le *driver*, nommé Joseph Copperswaith a été arrêté pour homicide involontaire.

Le 8 Janvier et le Bataillon d'artillerie Washington.

C'est aujourd'hui le 8 janvier, jour mémorable jadis, mais qui n'est plus guère célébré, depuis que la Nouvelle-Orléans, sauvée des Anglais en 1815 est devenue ville conquise, exposée aux coups d'Etat de nos ennemis politiques et aux interventions armées du gouvernement général.

L'anniversaire de la bataille de la Nouvelle-Orléans sera célébré aujourd'hui cependant, par le nouveau bataillon d'artillerie Washington, qui défilera dans les rues principales et qui sera passé en revue par le colonel Walton, à quatre heures de l'après midi, dans la place Lafayette.

Les "Continental Guards" se joindront au bataillon d'artillerie pour célébrer le 8 janvier et participeront à la revue de la place Lafayette. Nous sommes invités par ces derniers à prendre part à une collation à la salle St-Patrick.

Décédée hier, à quatre heures de l'après-midi, à l'âge de quarante-trois ans, Dame Vve ANDRÉ DUBUCH, née Lilia Sarrat. Les amis et connaissances des familles Dubuch et Sarrat sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, 97 rue Dumaine.

Décédée hier soir, à 8 heures, à sa résidence angle des rues Douane et Tonti, Mme Veuve X. GAST, née Hélène Amio, âgée de soixante-trois ans, native de Nantes, France. Ses amis et connaissances, ceux de son fils Gustave Gast, et de son gendre Louis Béchet, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 8 janvier, à 4 heures de l'après-midi.

Association Mutuelle du Pelican.—Nouvelle-Orléans, le 8 janvier 1876.—Décédée hier soir, à 8 heures, à l'âge de soixante trois ans, Mme Veuve X. GAST, née Hélène Amio, native de Nantes, France, mère du sociétaire Gustave Gast. Les officiers et membres sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire à l'angle des rues Douane et Tonti.

A. L. TISSOT, Président.
FRANK LEEFE, Secrétaire.

Société de St-Maurice.—Décédé à l'Asile de la Société, rue Hancock, hier, 7 janvier à 4 heures P. M., le sociétaire PIERRE HAGDIEGT, âgé de quarante-six ans, natif d'Enghein, Basses-Pyrénées.

L'enterrement aura lieu à 4 heures P. M. La Constitution fait une obligation stricte à tous, sans exception, d'y assister, avec cocardes et insignes.

Par ordre du Président, THEO. FOREST.
NARCISSE DOMINGUEZ, Secrétaire. 8jan—1f

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association, au No 19 de la rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1876.—Avis est donné aux membres de cette société de la mort de T. J. Hanley, décédé, à la Nlle-Orléans, le 20 août 1875; de la mort de J. A. Chambers, décédé à la Nlle-Orléans, le 14 septembre 1875; de la mort de Richard Shea, décédé, à la Nlle-Orléans, le 2 octobre 1875. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, aux bureaux de la société No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1.25 pour chacun de ces décès, d'ici au 12 février 1876, à 3 heures de l'après midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.
2janv—au 9

Entrepot de Tapis et de Rideaux
VENTE EN GROS ET EN DETAIL.
No 17 DE LA RUE DE CHARTRES
TAPIS—Axminster, Velours, Bruxelles, etc.
TOILES CIRÉES—anglaises et américaines.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—Couverture de Tables et de Pianos
ETOFFES A RIDEAUX et à Meubles.
BROCATELLES, COTELINES, Reps, etc.
BURLAPS, par balle, pièce ou yarde.
A. BROUSSEAU & SON.
11jan—6t PP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

GRAND BAL PARÉ.

Messieurs les Sociétaires sont prévenus qu'une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu, Dimanche prochain, 9 du courant, à 4 1/2 heures du soir, à l'Asile, pour prendre les mesures nécessaires à l'organisation du Bal Annuel.

Mr le Président compte sur la ponctualité de tous les membres.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. SIMON, Secrétaire. 6 janv—2t

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
Salut—Union—Force.

Orient de la Nouvelle-Orléans, le 8 jan. 1876.

La resp∴ L∴ FOYER MAÇONNIQUE No. 44 procèdera aujourd'hui, 8 janvier, à 7 heures du soir, à l'initiation de plusieurs profanes au premier degré de la Franc-Maç∴ Ecossaise. Tous les FF∴ Maçons sont respectueusement invités à venir nous aider dans ces travaux.

Par mandement de la Loge.
8 jan—1f. HENRY MATHÉ, Secrétaire.

139 ..... Rue de Chartres 139
C. ROUYER,
NICKELAGE.
Argenture, Bronze, Horlogerie, Bijouterie, Lunettes.
RÉPARATIONS DE TOUTES SORTES.
4janv—DMaJ

Spécialité pour le Louage
Des services de table pour repas, bals, noces, soirées, etc., etc., pour 500 couverts, tel que vaisselle, verres, nappes, serviettes et autres. Service complet en argent plaqué, etc. Couverts en Alfenide. Le tout à prix excessivement réduits qui défient toute concurrence.
Chez C. ROUYER,
4jan—DMaJ Equ. Toulouse et Chartres.

Pour Truxillo, Utilla, Part au Cortez et Amoar.—La goëlette anglaise CONSTANCE, de 1ère classe, partira pour les susdits ports, le 14 janvier, à midi.
Pour fret ou passage, s'adresser à A. MORGAN, au coin des rues Jefferson et Décatur.
8 jan—6t

Societa Italiana di Mutua Beneficenza.—Sono invitati i signori membri della sud società ad assistere alla pubblica assemblea generale, che avrà luogo Domenica 9 corrente alle ore 11 A. M., onde procedere alle elezioni dei nuovi Ufficiali, a norma dei nostri statuti.

L'assemblea avrà luogo nella sala della società, canto Chartres e San Luigi.

Per ordine del Pres. JOHN ROCCHI.
Il Secretario, E. TROIS. 7 jan—3t.

Bureaux du New-Orleans Butchers' Hide and Tallow Co.—Au No 103 de la rue South Peter, 6 janvier 1876.—Avis est donné aux actionnaires de cette compagnie que l'élection annuelle des directeurs, pour l'année courante, aura lieu aux bureaux de la compagnie, LUNDI, 10 janvier, de 1 à 6 heures P. M.

ANDRÉ MAILHES, Secrétaire.
7 jan.—3 f.

Asile des Orphelines.—Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'assemblée annuelle aura lieu à l'asile Poydras, le LUNDI, 17 du courant.

MME M. J. ANDERSON, Secrétaire.
4janv.—4 au 17

Les meilleurs
PIANOS ET ORGUES,
—SE VENDENT AU—
GRUNEWALD HALL,
au plus bas prix du comptant ou payables tous les mois.
L'ETABLISSEMENT n'a que les instruments des premières fabriques. Aussi les acheteurs sont-ils invités, en toute confiance, à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs.
LOUIS GRUNEWALD,
aux Nos 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne, près Canal. 7jan—VSDPP

CARGAISON ESPAGNOLE!
En débarquement
Du navire norvégien JOHANNA FOSS de Barcelone,
300 demi et quarts de pipes Vin rouge, "Canellas hermanos" de Taragone,
150 quarts Vin Oporto supérieur,
50 quarts Vin Rouge Benicarlo,
40 quarts Vin généreux,
10 quarts de Sherry, supérieur,
25 quarts Anisado de Castille double,
200 sacs Amandes coques tendres,
70 sacs Noisettes,
55 sacs Noix,
100 boîtes Pimentos,
50 caisses Fruits au jus,
50 damejeanne vin supérieur de Grenache,
50 barillets Olives,
10 caisses de Capres,
3 caisses de Calamares,
2600 cordes d'Ail.
A vendre par P. E. BRULATOUR, 116, 118, 120, rue Royale.
7janv—3t

En débarquement
du steamer ALICE, de Liverpool.
400 caisses Grand Vin Chateau-Kirwam,
8 quarts Vieille Eau-de-vie, J. Denis, Hy Mounié & Co., Cognac.
A vendre par P. E. BRULATOUR, 116, 118, 120, rue Royale.
7janv—3t

CIGARES, CIGARES.
TOUS les magasins de cigares de première classe, vendent les cigares Legal Tenders et Comme il faut de Fernandez & Villa.
5 déc—

J. A. PERIER,
236 & 238 RUE ROYALE.
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—3m—D Mar J

L. VIPLE,

9 ..... RUE BOURBON 9
Près Canal.
VIENT de recevoir un nouveau stock de gants pour dames, messieurs et enfants.
Il appelle spécialement l'attention des dames sur un assortiment de gants à 2 boutons, en couleurs de jour et de soirée au prix exceptionnel de
$1 00 la paire.
Egalement Gants de Castor pour hommes à
$1 00
12déc—1m D.J.S.—PP

LA société qui existait en cette ville entre les soussignés, sous la raison LAFITTE, DUFILHO & Cie, est dissoute d'un commun accord. Monsieur Charles Lafitte et Monsieur Alfred Dufilho restent chargés de la liquidation. Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1875.

CHARLES LAFITTE,
ALFRED DUFILHO,
ppre M. N. BORDE,
CHARLES LAFITTE.

LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison LAFITTE & DUFILHO dont le but est la continuation des affaires d'agence et de commission. Mr Alphonse Bandéan est porteur de la procuration de la maison et a un intérêt dans nos affaires.

Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1876.

CHARLES LAFITTE,
ALFRED DUFILHO.
19 rue St-Louis.
1er janv—2f. SJD

Demande de 50 Jeunes Filles,

ON demande pour la représentation du drame militaire intitulé "Col. Willoughby," CINQUANTE DEMOISELLES. S'adresser à l'entrée de la rue de la Douane du Théâtre des Variétés, de 10 à 4 heures, à C. F. BROWNE.
6 janv—Jeu.Sam.Dim.

L'INFLATION.
FERNANDEZ & VILLA croient à l'inflation leurs cigares Legal Tenders sont préférés aux Golden Eagles.
5 déc—

AVIS.—Ni les consignataires, ni le capitaine de la barque française RHONE, venant de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.

Les consignataires de la barque française RHONE sont notifiés de prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, poteau 25, 3ème District, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et accordée sur la Levée.

6jan—3f A. CARRIERE & SONS.

20 OUVRIERS-CORDONNIERS trouveront de l'ouvrage à la fabrique à vapeur de chaussures à vis de Mr P. PAVIA, 153 rue Royale.
6janv—3f.

Farine! Farine! Farine!
LES soussignés sont les seuls agents de MM. LEONHARDT & SCHUBICHT, de St. Louis, pour la vente des marques suivantes de farine:
Pride of Louisiana, en barils et demi barils.
Gray Jacket.
L. & S. I. X. L.
Rose of the West
Belle of Texas.
A vendre en magasin et à l'arrivée par G. PASCAL & CO., Nos 74 & 76 rue Poydras.
1er janv—1f

Chandelles! Chandelles!
2500 caisses CHANDELLES de STAR de "P. N. Werk & Co.," 7, 8, 6, 5, 4 à la livre.
100 1/2 caisses Chandelles pour Eglise, 6, 4 et 2 à la livre.
A vendre en magasin et à l'arrivée par G. PASCAL & CO., Nos 74 & 76 rue Poydras.
1er janv—1f

HYGIENE.
APRES le déjeuner, fumer un cigare Pony de Fernandez & Villa.
5 déc—

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
ELKIN & CO.,
168 ..... RUE DU CANAL 168
RECOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de
TAPIS VELOURS ET BRUXELLES,
...
TOILES CIREES,
NATTES COCO ET ROTIN,
STORES ET CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX—TERRYS, REP BROCHÉ.
A un bon marché extrême, au comptant.
19déc—3m

CIGARES. CIGARES,
ENFIN, il a été fait une découverte qui réjouira les fumeurs. Allez chez Fernandez & Villa et faites-y l'essai d'un Pony.
5 déc—

CHAMPAGNE! CHAMPAGNE!
En débarquement 200 paniers Champagne
DRY VERZENAY,
De la célèbre marque
George Goulet & Cie., Rheims,
En vente dans les principales groceries de détail et par
Paul Gelpi & Bro.,
41 rue Vieille-Levée.
SEULS AGENTS POUR LE SUD.
19déc—1m

FAITES EN L'ESSAI.
FERNANDEZ & VILLA vendent des cigares dits Legal Tenders et Comme il faut. Faites en l'essai et vous les aimerez.
5 déc—

AVIS.

MONSIEUR CHAUVET FILS fait savoir à qui cela concerne qu'il a nommé M. VERGNOLE seul agent pour la vente des produits de la maison CHAUVET FILS, et que toute personne se servant de son nom ou imitant ses étiquettes sera poursuivie par son agent.

CHAUVET FILS, Bordeaux.
22 déc—1m.

Avis.

UN bon agent cotonnier, établi en Alsace depuis plus de seize ans, demande la représentation d'une maison de premier ordre.

S'adresser au bureau du journal.
29déc—1m

Le Dr. G. P. MALONEY,
150 ..... Rue du Canal 150
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat lui a décerné une médaille pour les meilleurs ratelliers artificiels. 22nov—

FREDERIC SAHUQUÉ,
Chirurgien Dentiste de la Faculté de Paris et de la Havane.
OFFRE ses services dans toutes les parties concernant sa délicate et difficile profession. Au courant de tous les progrès constatés jusqu'à ce jour, aussi bien dans la partie scientifique que dans la Prothèse Dentaire, il possède un appareil pour faire les extractions les plus difficiles sans douleur, et emploie dans ce but l'Anesthésie Locale qui n'a aucune suite fâcheuse. Il garantit les aurifications, forme les parois des molaires ou autres, soit avec de l'or ou de la pâte de platine. Pose avec la plus grande perfection les dentiers artificiels en plaque métallique ou en Gutta Percha. Ses prix sont conventionnels et d'une exiguité contre laquelle personne autre ne pourrait lutter. Heures de consultation et opérations de 8 heures à midi et de 2 à 5 h.
Nota—Calme les douleurs dentaires les plus aiguës par le moyen d'une préparation à lui connue.
Rue Royale No 71, Entre Conti et Bienville.
12nov—3m

H. P. BUCKLEY,
8 ..... RUE DU CAMP 8
Vend aux plus bas prix
LES MONTRES A REMONTOIR AU PENDANT DE WALTHAM
—Aussi—
Un grand assortiment en tous genres de montres américaines, anglaises et suisses, pour hommes et pour dames.
ARGENTERIE et couvert d'argent et une grande variété de BIJOUTERIE des modèles les plus nouveaux.
MONTRES réparées avec soin et les DIAMANTS remontés. 19déc—1m.

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.
J. BEGON.

Chienne perdue.

UNE récompense libérale sera donnée à la personne qui ramènera au No 278 rue Royale, entre Hopital et Ursulines, une petite chienne black and tan répondant au nom de BITA ou BIQUETTE. Elle portait un collier de cuir rouge avec une petite clochette. 7 janv—2f.

CONFISERIE
A. LEMANNE
207 ..... RUE DE CHARTRES 207
(entre Dumaine et Ste-Anne.)
JOLI assortiment de CARTONNAGES nouvellement reçu de Paris.
BONBONS FINS à 75 cts la livre.
FRUITS CRYSTALISES à 60 cts la liv.
21 déc—1m

UN FAIT ETABLI.
TOUT le monde fume les cigares de Fernandez & Villa, dits Pensées de choix et Comme il faut.
5 déc—

JOHN GEO. WAGNER,
Coin Ursulines et Dauphine.
—Marchand de—
Bottes, Souliers et Brodequins
Aux prix les plus réduits du marché.
ENSEIGNE DE LA BOTTE ROUGE.
25déc—1m

Avis Important.
A. BONNET
65 ..... RUE ROYALE 65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaire il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
16déc—3m

Avis au public.
LE SALON DE BARBE de A. Poirier, qui existe depuis plus de vingt ans sous l'hôtel St-Louis, sera transporté le 22 de ce mois rue St-Louis No 77, entre Royale et Bourbon, près du restaurant Antoine. A. Poirier profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et ses amis pour le patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et dont il leur demande la continuation dans son nouvel établissement. Il s'efforcera, comme par le passé, de s'en rendre digne.
21déc—1m Mar Ven Dim A. POIRIER.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la charte consolidée de cette compagnie, la réunion annuelle régulière des actionnaires aura lieu à ce bureau MARDI, 11 janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour élire sept Directeurs qui agiront en cette capacité pendant l'année courante.

Les livres de transfert seront fermés pendant la semaine qui précédera l'élection.

V. VALLOIS, secrétaire.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1876.
1er jan—jus 11.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

UN dividende de cinq piastres par action sur le nouveau et l'ancien stock de cette compagnie, sera payé aux actionnaires SAMEDI, 15 janvier, sur les bénéfices des six derniers mois.

Les transferts opérés à partir de cette date ne devront pas comprendre le dividende.

V. VALLOIS, secrétaire.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1876.
1er janvier—15 f.

LA FASHION.
SI vous voulez être fashionable, fumez les cigares de Fernandez & Villa, dits Comme il faut.
5 déc—

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS ORGANS & MUSIC

Avis.

UN français désirerait se placer comme valet de chambre dans une maison privée. Il peut fournir de bonnes références. S'adresser à A. Hervineau, 101 rue St. Louis. —4f

ELITE CLUB ROOM,
40 ..... Rue St-Louis 40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS à 15 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

AVIS.

LE soussigné, chargé par le propriétaire de la célèbre et meilleure marque d'huile d'olive importée sur notre marché, sous le nom de JAMES PLAGNIOL.

Avertit le commerce que d'autres huiles sont mises dans ces mêmes vieilles bouteilles et paniers portant ses étiquettes et qu'il serait préférable pour ne pas en être imposé, de ne s'adresser, pour cet article qu'à des maisons d'importation responsables.

U. MARINONI, 89 Old Levee.
25déc—1f

CADEAUX DE FETE.
MESDAMES, si vous voulez faire un présent élégant à vos amis, achetez leur chez Fernandez & Villa, coin Royale et Douane, une boite de cigares, dits: Comme il faut.
5 déc—

Le Docteur Ferrière
SI bien connu par son infaillible et nouveau traitement de la goutte, du rhumatisme, des fièvres intermittentes; des maladies de foie, de cœur, des poumons et d'estomac; de la dyssenterie, de la peau, et des voies urinaires et en particulier des maladies de femme, a ouvert un office de consultation au No 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Quand la guérison est impossible, le soulagement est toujours certain, avec son admirable méthode.
Heures de consultation—De 9 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, et de 4 à 6 h. du soir.
20 nov—an

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: 181 rue du Camp, encoignure ...

REMEDE INFAILLIBLE
CONTRE LA
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."
On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an

Mme RAPHO,
Brodeuse, au No 20 de la rue Bourbon,
PRÉVIENT sa clientèle et le public en général, qu'elle a en mains un magnifique assortiment de Guipure laine, Guipure soie, Valenciennes, Manteaux de Cachemire et de Piqué pour enfants, Robes de Baptême, etc, etc, etc, quelle vendra aux prix les plus modérés de la place.
12 déc—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 7 JANV. — CLASSE No 5.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
4	9	6	11	15	3	8	66	37	71	55	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 7 Janv. 1876

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,

Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

Samedi, 15 janvier—Pour la succession de Patrick Halpin—Le magnifique café 'Charm' No 5 de la rue Vieille Levée, en face du bureau de poste.

La "propriété Martinez", et grocerie, bien connue, au coin des rues Camp et Girod.

Les magasins en briques et à trois étages, solidement construits, faisant face au Bassin du Nouveau Canal, Nos 278, 280 et 282 de la rue Julia, coin Bassin.

Pour la succession de feue Mme Veuve Diego Morphy—la maison double et à étage, Nos 421 et 423 de la rue St-André, entre Dryades et St-Denis; meubles, à 4 heures de l'après-midi, sur les lieux.

Samedi, 22 janvier—Pour le compte de la succession de feu Cyprien Dufour—Le magasin et maison en briques et à trois étages, No 9 de la rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, la belle maison en briques et à étage, No 297 de la rue Bourbon, coin Quartier; la jolie maison en brique No 299 de la rue Bourbon, entre les rues Esplanade et Quartier; la maison basse, en briques, No 87 rue du Quartier, entre les rues Bourbon et Dauphine; les quatre cottages en bois, simples et doubles, dans les rues Derbigny et Kerlerec, près la belle résidence de Mr Alfred Baldwin.

Dans l'affaire Catherine A White et als vs. E. Wittenberg et als, maisons en bois, simples et doubles, formant l'angle des rues Elmire et Craps, 3ème District.

Pour le compte de la succession de John Ouder et de sa femme Barbara Hath—Un cottage double, bâti sur deux terrains, dans la rue Thalie, entre les rues Claiborne et Willow.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN!
MAISON D'ACHATS, 40 RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, Paris.
GUEBLÉ & NIPPERT,
131 — RUE DU CANAL — 131
MAISON D'ACHATS, 40 RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, Paris.
Nouvelle-Orléans, le 27 décembre 1875.
Les soussignés décidés à écouler totalement leur beau stock de
JOUETS
Offrent, pendant cinq jours seulement, d'ici au 1er janvier, de faire un
Rabais d'un Quart,
soit de 25 0/0 sur les prix marqués.
GRAND DEBALLAGE.
Nous venons de recevoir par steamer HANNOVER, un nouveau et superbe assortiment de
VASES DE BOHÊME
Caves à liqueurs, Boîtes à Gants et à Mouchoirs, Boîtes à ouvrages, Albums à Musique, &c...... Le tout à des prix exceptionnellement bas.
NOTA—Notre réduction de 25 0/0 s'applique aux Jouets seulement.
Pour Etrennes à nos clients, nous avons réduit le prix de nos GANTS DE PEAU.
GANTS DE DAMES, A 2 BOUTONS, à $1.00, REDUITS à 85 cents.
" HOMMES à $1.50 " $1.00.
" CHEVREAU POUR DAMES A 2 BOUTONS à $1.50 REDUITS $1.25.
" " HOMMES $2.00 1.50.
ALLEZ VOIR SANTA CLAUS
—CHEZ—
Gueblé & Nippert,

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHER ET A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE, PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, LA MAISON SE CHARGE DE SCIER SUR COMMANDE: JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Gravier, au-dessous de la rue du Canal.
28 déc—3m.D.M.J.

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salin Fils.
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves d'Ambarès. Ducloo Frères, &c, &c.
31 déc—1m.

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. PIERRE CRABITES. ERNEST MERRIER.
A. ROCHEREAU & CO.,
—SEULS AGENTS—
POUR LA VENTE DU CHAMPAGNE KRUG & CO.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE
VINS, BRANDY, SARDINES, &c.
8 SOUTH WILLIAM STREET, NEW YORK. 16 & 18 RUE ST. LOUIS, NLLE-ORLEANS.
26 déc 1m.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancher, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans. Boîte 936 du Bureau de Poste.
11 nov—1an

FINE WINES, COGNAC, FINE CHAMPAGNE,
SEIGNOURET FRERES TRADE F.S MARK BORDEAUX
COGNAC. OLIVE OIL, HUILE D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader, —Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11août—1an.

GRANDE MANUFACTURE
DE
CIGARES,
No 71, Rue de Chartres.
Fabrique de CIGARES de tabac importé de la Havane, mêlés et du pays, aux plus bas prix du marché. Pour satisfaire aux nombreuses demandes, je vendrai, dorénavant, par quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros.
23 mars—1an F. HAEHNEL.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec de l'eau de SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de SELTZ glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
1mai—1an

DITES-LEUR.
DITES à vos amis que Fernandez & Villa ont un stock de cigares qui ne peut être égalé.
5 déc—

Avis aux poseurs d'installations de gaz et aux constructeurs.

Bureau de la Compagnie du gaz de la N.-O., Au coin des rues Baronne et Commune.

AVIS est donné aux personnes qui posent des installations de gaz et à celles qui bâtissent dans les limites des opérations de cette Compagnie que les règlements (revus) qui ont trait aux installations de gaz, seront mis en vigueur à dater du 1er janvier 1876; qu'il ne sera pas fourni de gaz aux bâtisses où des appareils auront été posés après cette date, si ce n'est par des personnes munies d'un certificat de la Compagnie.

On peut obtenir des exemplaires de ces règlements en s'adressant aux bureaux de la Compagnie.

THEOD. FORSTALL, Surintendant-général.
7 déc—1m PP

C'EST POSITIF.
L'ELITE de la population de la ville du Croissant, fume les célèbres Legal Tenders de Fernandez & Villa.

P. MALLARD,
55 RUE ROYALE.
Devant clore définitivement vers le 15 janvier, fait un dernier appel à sa nombreuse clientèle et au public en général, et leur fait savoir qu'on solde la balance de son stock aux plus bas prix du marché.
On trouvera chez lui un beau choix d'objets pour étrennes tels que:
Cristaux, Porcelaine décorée, Plaqué, Meubles de fantaisie et vieux chêne sculpté, Chambres à coucher et Salons.
Venez voir et juger. 17déc—1m PP